



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Malartic

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ D'ABITIBI-EST
VILLE DE MALARTIC

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la
Ville de Malartic, tenue le lundi 13 avril 2015, au 901, rue Royale, à
Malartic à compter de 19 h**

Avis de renonciation : conformément à l'article 325 de la *Loi sur les cités et villes du Québec* (L.C.V., c. C-19), les membres du conseil présents renoncent à l'avis de convocation pour la présente séance.

M. Martin Ferron, maire, préside la séance;

Sont aussi présents :

Mme Sylvie Daigle, conseillère, district 1;
Mme Catherine Larivière, conseillère, district 2;
M. Jude Boucher, conseiller, district 3;
M. Tommy Auger-Cadieux, conseiller, district 4;
M. Daniel Magnan, conseiller, district 5;
M. Jean Turgeon, conseiller, district 6.

Sont également présents :

M. Jean Carrier, directeur général;
M. Gérald Laprise, directeur général adjoint et greffier.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes, constate le quorum (art. 321, L.C.V.) et déclare la séance ouverte.

RÉSOLUTION
2015-04-128

1.0 - **Adoption de l'ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Daniel Magnan

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ADOPTER l'ordre du jour ci-dessous.

Adoptée

ORDRE DU JOUR

- 1.0.- Adoption de l'ordre du jour;
- 2.0.- Nomination d'un maire suppléant pour la séance ordinaire du 14 avril 2015;
- 3.0.- Promesse d'achat d'un terrain commercial - M. Yvan Leduc;
- 4.0.- Promesse d'achat d'un terrain commercial - 9232-7030 QUÉBEC INC;
- 5.0.- Levée de la séance.



Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Malartic

[Handwritten initials]

No de résolution
RÉSOLUTION
2015-04-129

2.0.- Nomination d'un maire suppléant pour la séance ordinaire du 14 avril 2015

CONSIDÉRANT QUE le maire M. Martin Ferron et la mairesse suppléante **Mme** Sylvie Daigle seront à l'extérieur de la municipalité lors de la séance ordinaire du 14 avril 2015;

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Daniel Magnan

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE NOMMER M. le conseiller Jean Turgeon pour agir à titre de maire suppléant pour la séance ordinaire du 14 avril 2015;

Adoptée.

RÉSOLUTION
2015-04-130

3.0 Promesse d'achat d'un terrain commercial - M. Yvan Leduc

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal veut promouvoir la vente des terrains commerciaux vacants situés sur son territoire;

IL EST PROPOSÉ par Mme la conseillère Catherine Larivière

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE DÉCRÉTER le prix de vente des terrains commerciaux à 1,75 \$/piéd carré ou 18,82 \$/m², plus les taxes applicables;

D'AUTORISER le directeur général à signer, pour et au nom de la Ville de Malartic, une promesse d'achat avec M. Yvan Leduc pour l'acquisition d'une parcelle de terrain située sur le lot 4 784 342 du cadastre du Québec, dont la superficie approximative est de 34 072 pieds carrés;

D'AUTORISER le maire ou le maire suppléant et le greffier à signer, pour et au nom de la Ville de Malartic, l'acte de vente notarié à venir afin de donner suite à la présente résolution;

Adoptée.

RÉSOLUTION
2015-04-131

4.0 Promesse d'achat d'un terrain commercial - 9232-7030 QUÉBEC INC.

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal veut promouvoir la vente des terrains commerciaux vacants situés sur son territoire;

IL EST PROPOSÉ par Mme la conseillère Catherine Larivière

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE DÉCRÉTER le prix de vente des terrains commerciaux à 1,75 \$/piéd carré ou 18,82 \$/m², plus les taxes applicables;

D'AUTORISER le directeur général à signer, pour et au nom de la Ville de Malartic, une promesse d'achat avec le représentant autorisé de la société 9232-7030 Québec inc, pour l'acquisition d'une parcelle de terrain située sur le lot 4 784 342 du cadastre du Québec, dont la



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Malartic

superficie approximative est de 34 072 pieds carrés;

D'AUTORISER le maire ou le maire suppléant et le greffier à signer, pour et au nom de la Ville de Malartic, l'acte de vente notarié à venir afin de donner suite à la présente résolution;

Adoptée.

RÉSOLUTION
2015-04-132

5.0.- Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé à compter de 19 h 15,

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Jude Boucher

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

De clore la présente séance.

Adoptée

Mme Sylvie Daigle, conseillère, district 1;

Mme Catherine Larivière, conseillère, district 2;

M. Jude Boucher, conseiller, district 3;

M. Tommy Auger-Cadieux, conseiller, district 4;

M. Daniel Magnan, conseiller, district 5;

M. Jean Turgeon, conseiller, district 6.

MARTIN FERRON
MAIRE

Mc GERALD LAPRISE
DIRECTEUR GÉNÉRAL
ADJOINT ET GREFFIER